



vente aux enchères adjudicataire

Par **beethoven**, le **29/08/2022** à **22:43**

[quote]

bonjour. j'ai acheté un corps de ferme aux enchères je suis donc adjudicataire dans le cahier des charges le bien est vendu dans l'état et libre d'occupation. la maison et les dépendances ne sont pas vidées des encombrants . mobiliers effets perso paille bouteilles ect j'ai fait faire un devis par un pro environ 13000e j'ai envoyé un mail au notaire en lui demandant que tout ce qui n'était pas immeuble appartenait au vendeur et devait être enlevé il m'a répondu verbalement que lors de la visite les encombrants existaient . je devrais donc les débarrasser moi-même et m'a menacé d'annuler la vente à qui la charge de débarrasser cordialement v
declercq

[/quote]